Réunion thématique Energie

17 novembre 2021

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Ordre du jour

- **Rappel de la Charte du Parc et des réalisations à mi parcours**
- **Actualisation du contexte et Perspectives pour le Parc 2022 - 2027**
- **Déjeuner partagé**

Le cadre fixé à l'échelle du Parc

Article 12 – p.83 de la Charte du Parc

Rechercher la sobriété énergétique

- Systématiser les diagnostics énergétiques des bâtiments publics
- Mettre en place des programmes de réhabilitation thermique
- Généraliser les démarches de performance énergétique
- Favoriser la démarche d'économie d'énergie sur l'éclairage public sur tout le territoire du Parc
- Sensibiliser tous les publics

Le cadre fixé à l'échelle du Parc

Article 12 – p.83 de la Charte du Parc

Maîtriser le développement d'énergies renouvelables

- en garantissant :
  - ✓ la préservation des terres agricoles (Cf Art. 17), le respect des milieux naturels (Cf Art.2), la prise en compte des enjeux paysagers (Cf Art.19)
  - ✓ la garantie d'une contribution effective à une meilleure autonomie énergétique du territoire et un bilan énergétique et environnemental global favorable [….]
- Les installations doivent être envisagées en priorité sur les bâtiments agricoles ou industriels existants, ou sur un ensemble de toitures, sous réserve de compatibilité avec la préservation des qualités du paysage bâti;

Réalisation à mi parcours du Parc

2014-2016 AMI - Défi pour la transition énergétique

> Entre autres :

- Soutien au Pôle Energ'Ethique : délibération janvier 2016
- Accompagnement depuis
  - ✓ Aide à l'investissement Région
  - ✓ Soutien LEADER pour la structuration/dynamisation

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 2 projets portés à ce jour :
  - ✓ Site de Montagn'habits
  - ✓ Bergerie de la Sagne

PEP2A
L'énergie locale, durable & participative
PEP2A

Réalisation à mi parcours du Parc

Délibération 2016 sur le Photovoltaïque

Contexte régional – prospection site Andon Valderoure >

- **Recommandations pour le poste source** : éviter réduire compenser notamment sur enjeux:
  - ✓ Paysage
  - ✓ Faune Flore
  - ✓ Agri-Forêt-Zones Humides
- **Recommandations** pour les porteurs de projets :
  - ✓ Concertation le plus tôt en amont (comité de suivi DDTM)
  - ✓ Liste d'enjeux à prendre en compte
  - ✓ Privilégier les compensations locales

> Solaire : Prioritairement Hors PNR

- **Recommandations** pour les collectivités d'accueil :
  - ✓ Engager des stratégies opérationnelles > économies d'énergie, énergie thermique (solaire/bois/biogaz), solutions novatrices (smart grid, stockage)
  - ✓ Développement significatif panneaux solaires en milieu artificialisé **à l'échelle de l'EPCI** // puissance installée sur le Parc
  - ✓ Concertation/Participation citoyenne
- **> Conditions pour un avis positif :**
  - ✓ Divers critères = localisation pertinente/intégration
  - ✓ L'argumentaire fait référence à stratégie comm ou EPCI de réduction des consommations et de prospection préalable des sites artificialisés à l'échelle de l'EPCI
  - ✓ Concertation
  - ✓ Compensation

Réalisation à mi parcours du Parc

Stratégie énergétique - 2017

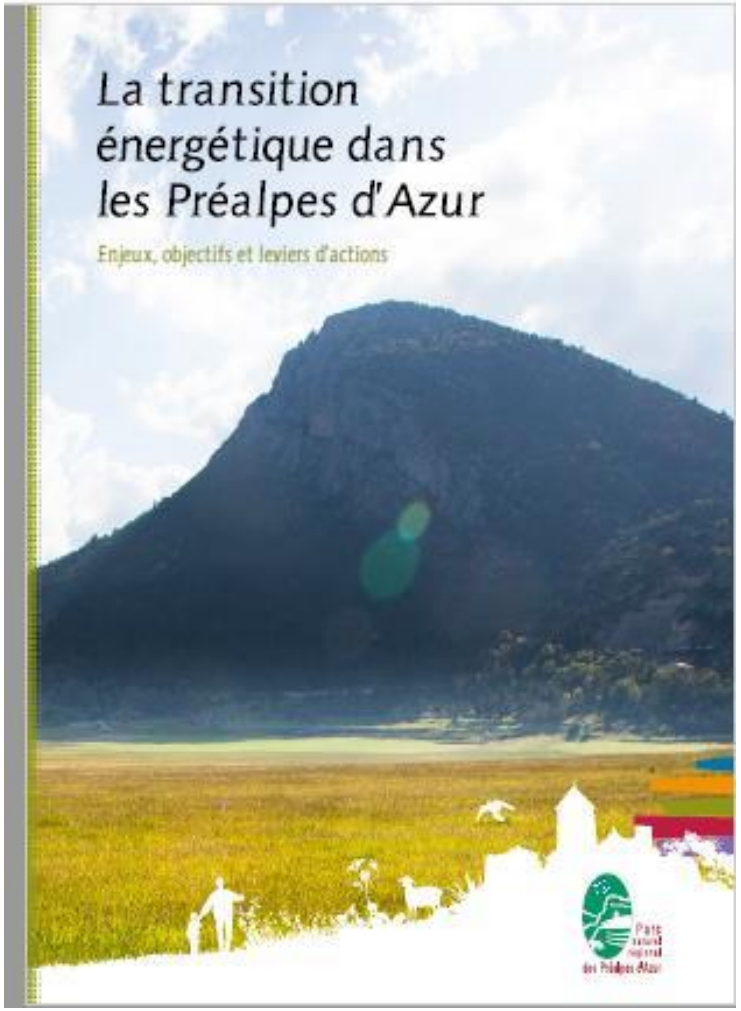

Réalisation à mi parcours du Parc

Stratégie énergétique du Parc – juillet 2017

Les engagements :

- ✓ Faire de la **sobriété énergétique** un préalable incontournable avant le développement des énergies renouvelables ;
- ✓ Être un **territoire précurseur** et expérimentateur pour **l'intégration paysagère** des énergies renouvelables ;
- ✓ Faire du développement des énergies renouvelables un projet de territoire **construit avec tous et partagé par tous** ;
- ✓ **Orienter les retombées économiques** liées aux énergies renouvelables électriques vers d'autres projets de transition énergétiques et vers un développement économique territorial durable.
- ✓ **Réexaminer le document** avec une fréquence de cinq ans afin d'en adapter le contenu suite aux évolutions de terrain, réglementaires, structurelles…> 2022-2027 ?

Centrales au sol : 2017-2020

Un poste source « Et Après ? »

- Intégration Paysagère
- Agrivoltaïsme

Travail de Joris Masafont 2017 (Ecole des Mines et JP CLARAC)

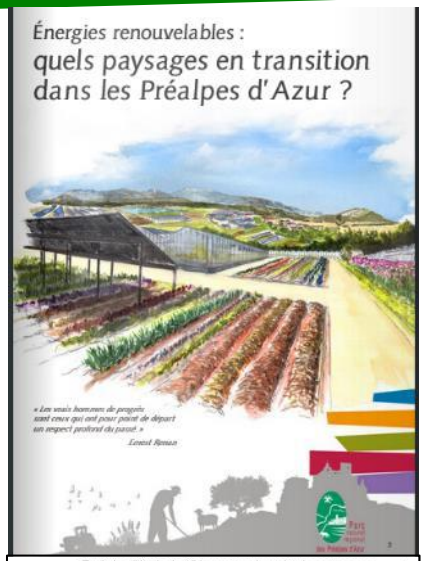

- Poste source de Valderoure / Foncier dérisqué 15 km
  - Travail Marion Link – Ecole des Mines 2018
    - > Zones à exclure
    - Reste à étudier au cas par cas
    - Possibilité pour les collectivités de mettre e concurrence producteurs sur « foncier dérisqué »
  - Actualisation avec la doctrine DREAL – Atelier Ecole des Mines 2019
  - Intégration des «zones agricoles potentiels » SCOT CAPG 2019
  - Application SIT > niveau d'information de base à l'échelle du territoire pour alimenter les avis

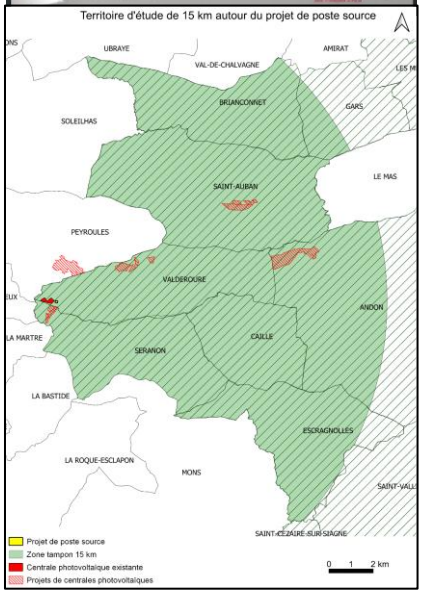

Foncier dérisqué – Critères Zone à Exclure

		Couche d'enjeux	DREAL PACA	PNR plan	SCOT	Traitement	Source
Zones d' exclusion	Enjeux rédhibitoires	Bâtiments classés inscrits	X			**Tampon 500 m**	
		Espace Boisé Classé	X				*Données DDTM06*
		Arrêté préfectoral de protection de biotope de Caille (APPB)	X				*DDTM 06*
		Espace Naturel Sensible	X				*Département 06*
		Réserve biologique ONF	X				*DDTM 06*
		Forêts RTM	X				*Données DDTM06 Servitude d'Utilité Publique A8*
	Enjeux forts	Zone Spéciale de Conservation	X	X			*INPN Natura 2000*
		Zone de Protection Spéciale	X	X			*INPN Natura 2000*
		Zones humides	X	X			*Département 06*
		Sites inscrits	X	X			
		Espace Naturels remarquables	X	X			*Données charte PNR*
		Espaces naturels prioritaires	X	X			*Données charte PNR*
		Monuments historiques	X	X			*DDTM 06*
		Flore protégée	X	X		Au titre de la réglementation départementale, régionale, nationale ou directive européenne) et liste rouge IUCN **Tampon 2m**	*SILENE Flore (base de donnée DREAL PACA données 2017)*
		Habitats communautaires d'intérêts prioritaires	X	X			*INPN Natura 2000*
		Espaces agricoles	X[1]	X		Union des Zones « A » PLU avec les zones PAC2017 département 06 PAC2017 département voisins	*PAC, DDTM06*
		Espaces agricoles DOO SCOT			X	L'apport du SCOT/DOO porte principalement sur les zones agricoles potentielles à protéger.	*SCOT Ouest*
		Cours d'eau		X			

Foncier dérisqué - Critères

Zones à étudier au cas par cas

Zones à étudier au cas par cas	Enjeux à la parcelle	Sites archéologiques		X			*Données DDTM06*
		Forêts privées	X[2]	X		Par harmonisation avec la forêt communale ci après	*IFN*
		Forêts communales	X[2]	X		NB° : pour la DREAL, enjeux forts mais pas d'exclusion. ONF souhait garder la main sur des avis au cas par cas. **Mais le SCOT peut choisir de les passer en zone d'exclusion**	*IFN*
		Forêts domaniales	X[2]	X		Par harmonisation avec la forêt communale ci dessus	*IFN*
		Znieff 1	X	X			*DREAL PACA*
		Activités récréatives		X		Randonnées en raquettes + Parapente décollage + Chemin de randonnée GR 510 + randonnées équestre 25m + chemins de randonnées + Sites ski de fond + sentiers VTT tampon 25m + bassins de pêche	*Données Parc, OSM*
		Points de vue remarquable du PNRPA					

X[1°] : uniquement les « °Terres agricoles cultivables et irrigables° » ainsi que les « °Terres agricoles situées dans les départements où il existe une forte tension sur les terres agricoles° »

X[2°] : Pour la DREAL, les forêts à enjeux forts (mais non excluant) sont : : Forêts à potentiel de production moyen à très fort (plus de 4 m³/ha/an), Forêt abritant des peuplements feuillus ou résineux anciens (présents depuis au moins la seconde guerre mondiale), Forêts ayant bénéficié de subvention ou support à des compensations forestières ou environnementales, Boisements rivulaires ou de ripisylve.

Foncier dérisqué - Critères

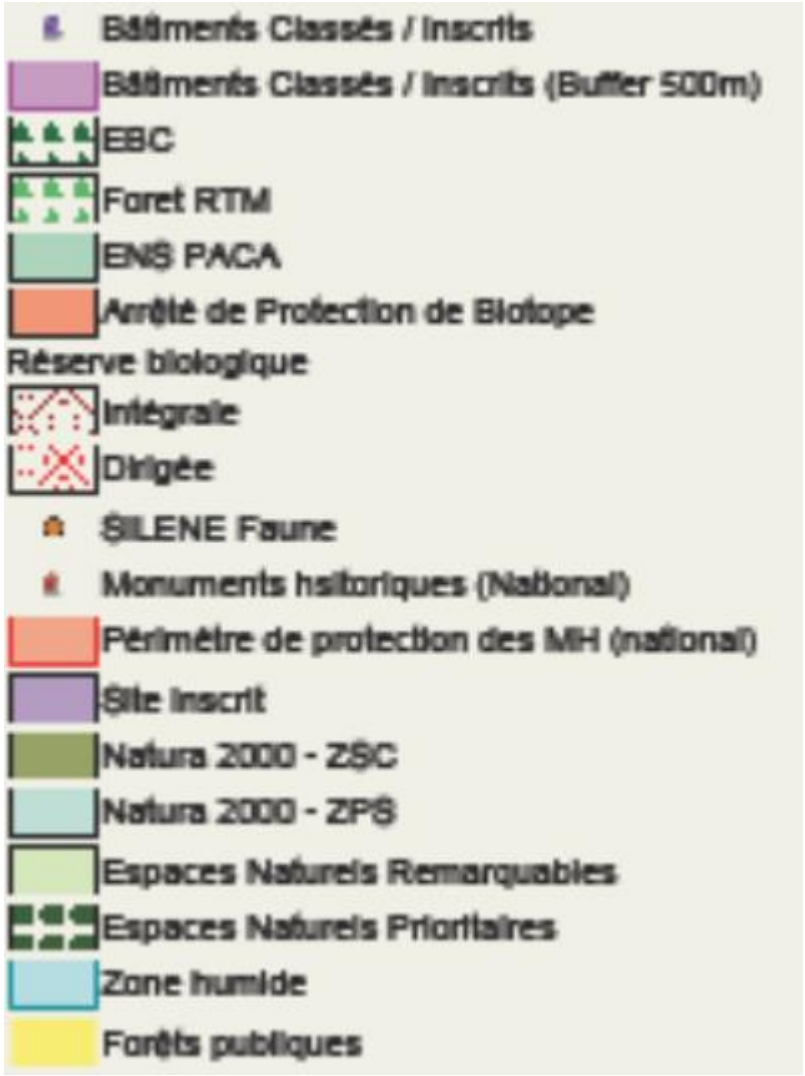

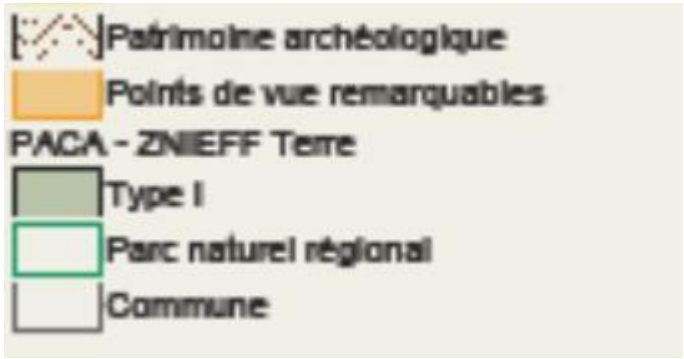

Centrales au sol : 2017-2020

… suite…

- **Doctrine départementale** Mai 2019 > 2020 : Schémas directeurs "ENR" à l'échelle des intercos
- **Avis sur projets ou documents d'urbanisme**
  - Uniquement sur des « coups partis » : du mal à suivre la logique des démarches et manque de concertation ressenti (« avis du Parc ? »)
    - St Auban
    - Andon
    - Séranon
    - Valderoure
  - Quelques informations démarchage
- **AMI régional Foncier Dérisqué** Volet 2 > scenarii de centrales au sol + présentation des différentes solutions de portage des projets (gouvernance, retombée économique, …)
- Apports du **CEREMA**
- Apports **Thèse Joris MASAFONT**
- Stage dans le cadre de l'évaluation à mi parcours de la Charte du Parc et de priorisation des actions en matière de biodiversité : **ERC, peux faire mieux**

Charte Alpes-Maritimes

- Penser l'implantation des projets photovoltaïques au préalable à l'échelle intercommunale(SCoT, PLUi)
- Eviter l'artificialisation nouvelle
- Des projets d'exception pour un territoire d'exception

Centrales au sol

Etude foncier dérisqué et grappes PV

Dans le cadre d'un AMI financé par la région Sud

- 4 sites étudiés :
  - Synthèse technique : nombre de modules, puissance installée et production annuelle
  - Synthèse économique : Capex, Opex, Revenus annuels
  - Possibilités / Avantages

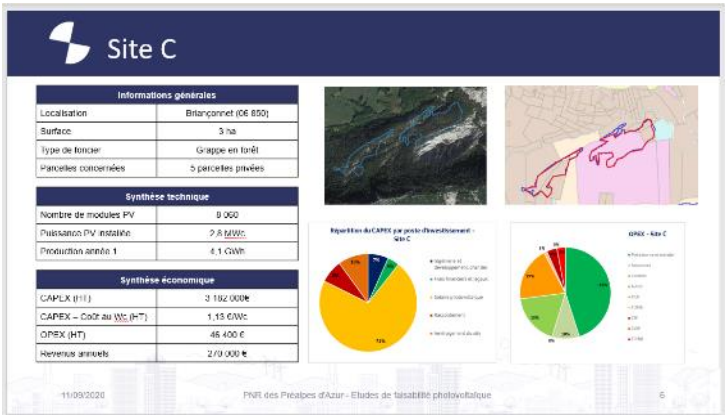

- Note juridique :
  - Présentation des modes de gestion : en montage public, privé ou public / privé
  - Choix en fonction de la nature du foncier
  - Comparatif des différentes possibilités

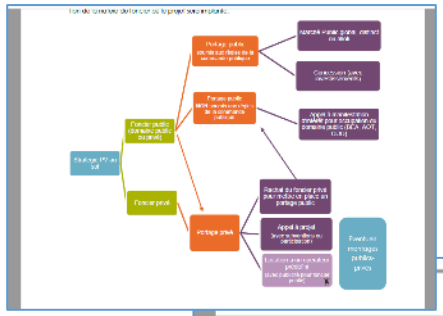

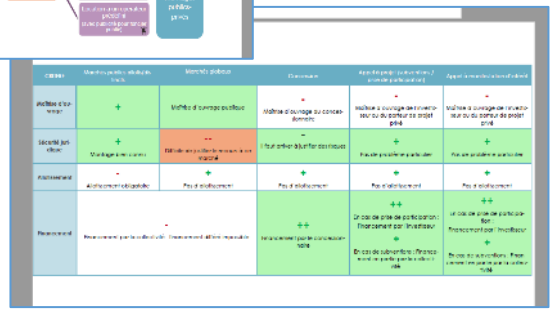

Centrales au sol : Eviter Réduire Compenser

« les Avis du Parc »

- Appui sur l'outil cartographique
- Démarche ERC :
  - Objectifs = conserver globalement la qualité environnementale des milieux voire obtenir un gain net lors de la mise en œuvre de projets d'aménagement
  - Notion d'impacts cumulés
  - PNR peu ou pas sollicité dans la phase de définition des scenarii de projets ni dans la phase de recherche de solutions d'évitement et de réduction
  - Préconisations pour la réduction des impacts paysagers et intégrations de éléments techniques
  - Ambition collective en terme de compensation ??
  - Être pro-actif = commission « avis »

Solaire en toiture

- Soutien à la création de Pep2a
- InSunWeTrust : https://pnr-prealpesdazur.insunwetrust.solar/simulateur
- Rdv du Parc : Les rencontres solaires
- AMI PV grappe : étude de 3 communes
- Expérimentation Enedis E-lios
- Guide solaire en toiture

Solaire en toiture

Pep2a

- Création en 2016
- Dossier Leader 2018 – 2020 pour la création d'un poste
- A ce jour :
  - 172 558 kWh produits
  - 58 400€ souscrits
  - 110 coopérateurs
  - 116 panneaux solaires financés / 96 restant à financer
- 2 projets mis en œuvre :
  - Montagn'Habit à St Auban – 26 kWc
  - Bergerie de la Sagne – 35,8 kWc
- 1 installation en projet : ombrières de parking à Carros – 99 à 126 kWc

PEP2A
L'énergie locale, durable & participative

Solaire en toiture

InSunWeTrust

- **InSunWeTrust** : permet à chaque habitant d'envisager une installation solaire sur la toiture de son habitation
  - Simulation en ligne : puissance énergétique à produire
  - Montant de votre nouvelle facture d'électricité
  - Devis gratuits auprès d'installateurs locaux certifiés par la plateforme

Solaire en toiture

Rdv du Parc

- **Rdv du Parc : 2018**
  - Energies et paysages en transition - 6 avril, Séranon, 14h-17h
  - Soleil vert : produire autrement - 4 juin, Vinon-sur-V., voyage d'étude
  - Agrivoltaïsme: le champ des possibles - 22 juin, Courmes, 9h-12h
  - Investissez dans le courant alternatif - 29 juin, Valderoure, 18h-21h
  - Le soleil se lève pour tout le monde – 22 novembre, Bonson, 9h30-20h

Solaire en toiture

PV en grappe

- **Dans le cadre d'un AMI financé par la Région Sud** :
  - Etude de 3 communes pour 12 toitures :
  - St Vallier de Thiey, Le Bar sur Loup, Gattières
  - Proposition de 3 grappes

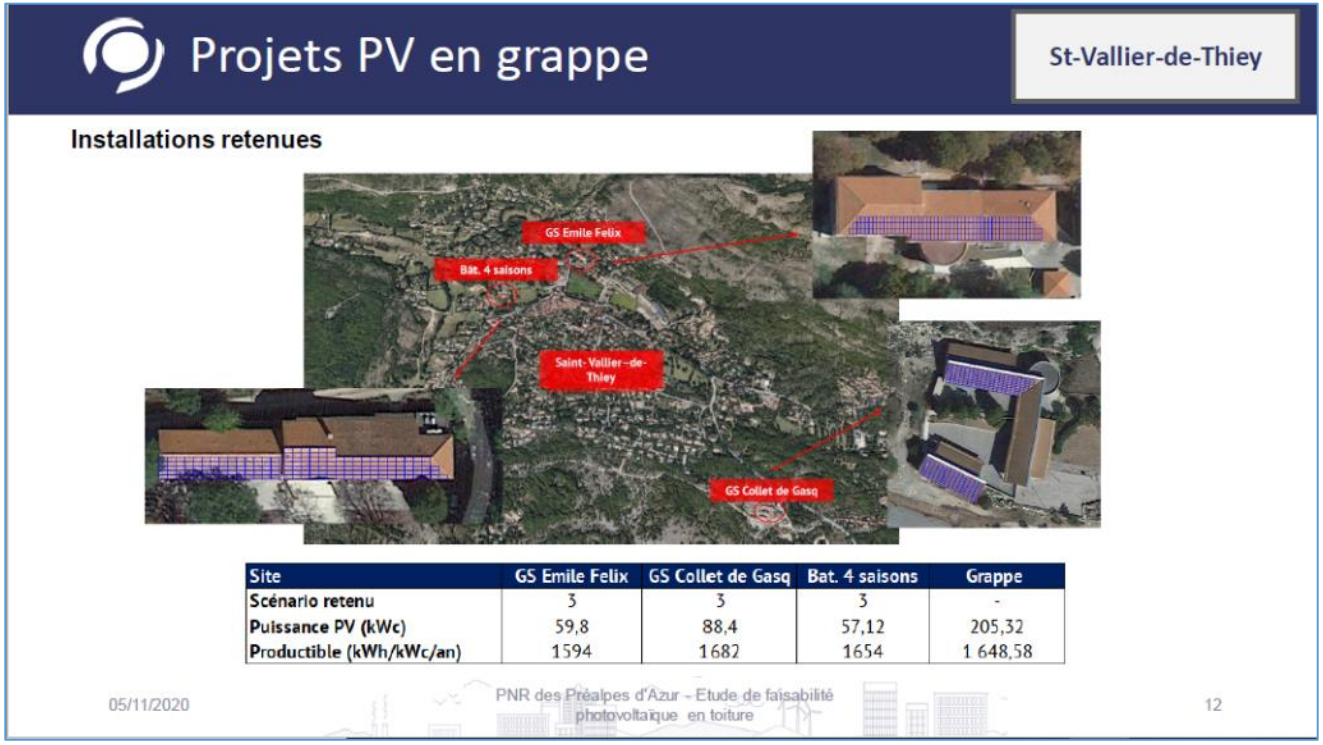

- **Expérimentation** Enedis E-lios : potentiel de raccordement

Solaire en toiture

Guide méthodologique Régional

- **Guide méthodologique pour le montage de « grappes photovoltaïques »**

- **Sommaire :**
  1. S’organiser pour atteindre les objectifs
  2. Qui fait quoi ? Que vaut-il mieux sous-traiter
  3. Quels sites écarter ?
  4. Quel modèle économique ?
  5. Rôle de la note d’opportunité
  6. Démarches spécifiques liées au raccordement réseau
  7. Quel montage opérationnel ?
  8. Anticiper l’exploitation

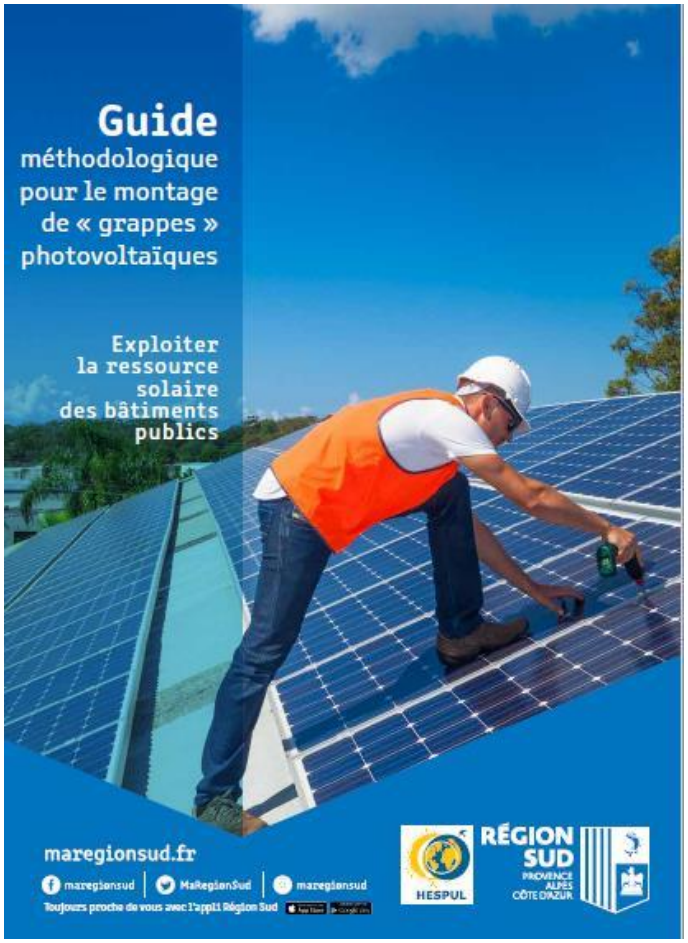

Solaire en toiture

Intégration architecturale

- **Guide solaire en toiture :**
  - 4 groupes de travail sur 18 mois
  - Rencontre des acteurs du paysage / architecture avec les acteurs du solaire
  - Proposition : rédaction, mise en forme et impression d'un guide d'intégration du solaire (PV et thermique) en toiture

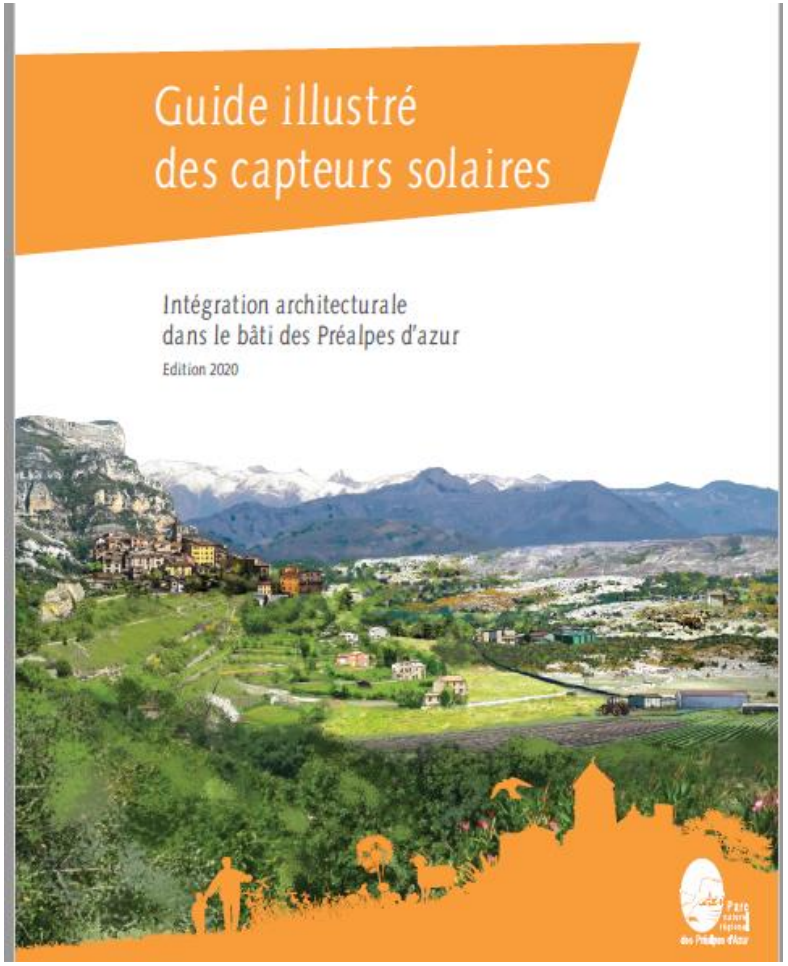

ET MAINTENANT ?

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Et maintenant ?

Contexte énergétique – chiffres clés

Consommation énergétique du Parc (en 2012)

Consommation énergétique globale	1130 GWh/an
Consommation carburants	770 GWh/an
Consommation électricité et chaleur	360 GWh/an

Production d'Energies renouvelables sur le territoire

Production EnR locale existante (en 2012)	162 GWh/an
PV (toitures et centrales)	4 GWh/an
hydroélectricité	96 GWh/an
bois énergie	61 GWh/an
solaire thermique	1 GWh/an
pompe à chaleur	2 GWh/an

Production EnR locale en projet	97,03 GWh/an
Toitures PV Pep2a	0,08 GWh/an
Ombrières PV Pep2a	0,12 GWh/an
Potentiel grappe PV en toiture (étude AMI PV)	0,38 GWh/an
Centrales PV au sol en fonctionnement	3,45 GWh/an
Centrales PV au sol en projet	93 GWh/an

Et maintenant ?

Contexte énergétique – chiffres clés

- Objectifs de la stratégie 2017 : autonomie énergétique en électricité et chaleur

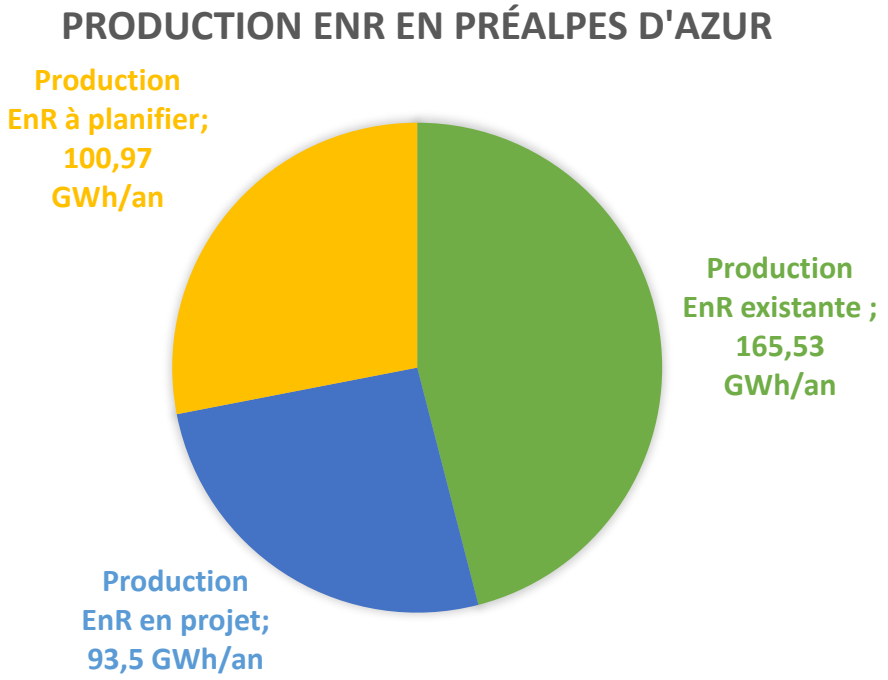

- Enjeux Mobilité à prendre en compte
- Objectifs de la « Stratégie décarbonnée de la Région Sud »

Et maintenant ?

Contexte énergétique – chiffres clés

- Objectifs de la « Stratégie décarbonnée de la Région Sud »

  - ✓ Territoire 100% énergies renouvelables :
    - ✓ mobilisation de 100% du potentiel d'ici 2050 pour couvrir 50% des besoins actuels
    - ✓ diminution de 50% des consommations actuelles entre 2012 et 2050 pour atteindre une équivalence entre consommation et production renouvelable

  - ✓ Les priorités :
    - ✓ Réduction des consommations,
    - ✓ Développer le solaire PV de grande capacité sur toiture et zones anthropisées

  - ✓ 15 ans pour accélérer la décarbonation : 2020-2035

Scénario « Une région neutre en carbone »

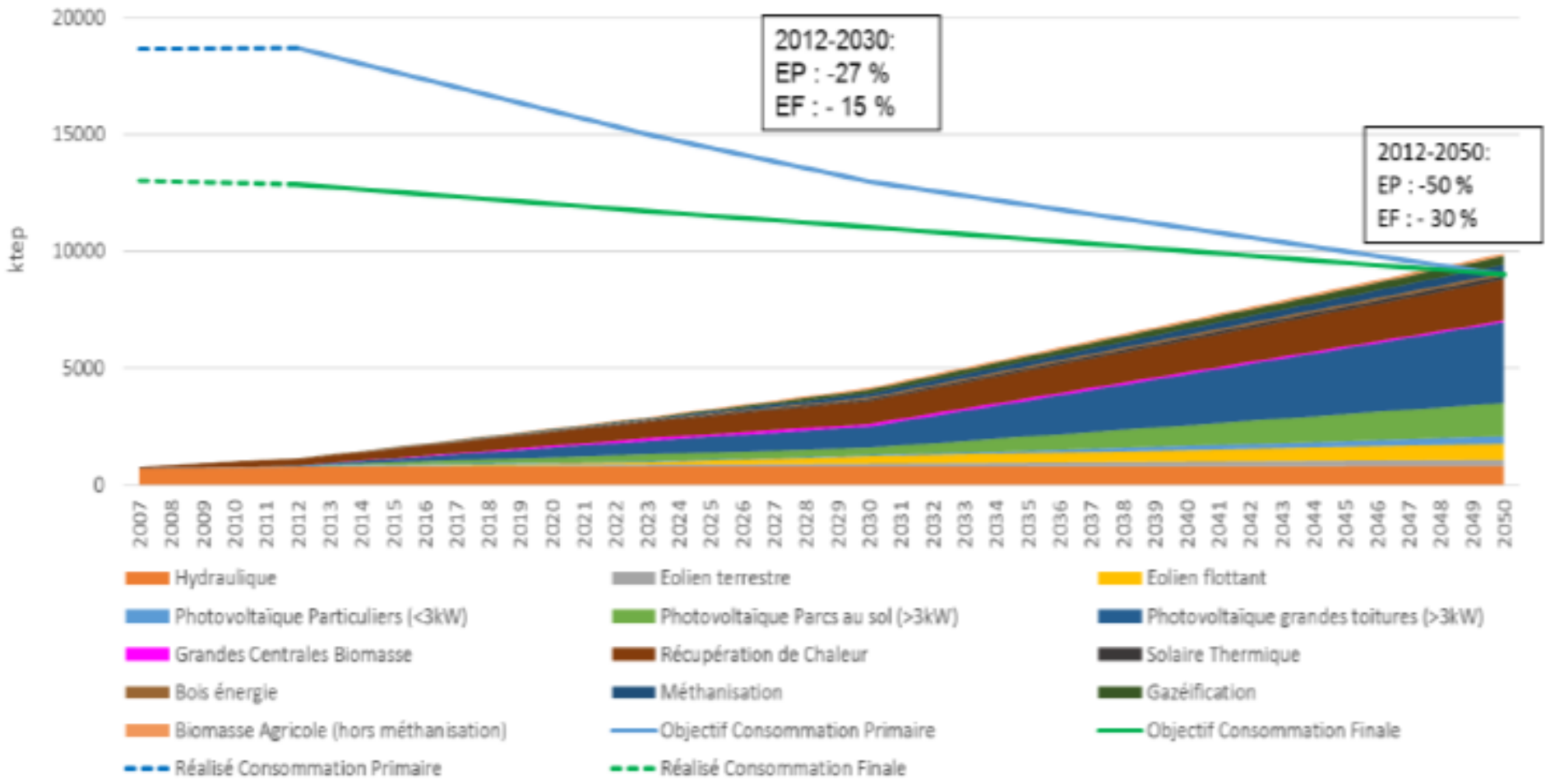

Et maintenant ?

- Nouvelle mandature > partager ces éléments : cette réunion

- Autres priorités de la Charte et moyens constants Energie/Mobilité/Déchets > 2021 :
  - ✓ Eclairage public/Réserve Internationale de Ciel Etoilé
  - ✓ Rénovation énergétique (+ un économe de Flux ? CEE)
  - ✓ Déchets (AAP région)
  - ✓ NB :SLD Forêt > mobilisation autour de la biomasse/bois énergie ?

- Engagements antérieurs :
  - ✓ Actualisation stratégie énergie à + 5ans > 2022/27
  - ✓ Engager un travail sur l'adaptation du territoire au dérèglement climatique … D'abord Rendez Vous - Conférence, appui GREC

Et maintenant ?

Nouvelles priorités à acter

- **Rénovation Eclairage public / RICE Alpes Azur Mercantour**

- **Rénovation énergétique des bâtiments communaux :**
  - ✓ Accompagner le diagnostics de 10 communes du Parc sur les priorités et opportunités de rénovation énergétique et de production d'EnR (solaire et bois énergie)

- **Accompagnement des particuliers et des TPE**
  - ✓ Par les intercommunalités et le département en fonction des communes

- **Déchets** : mise en œuvre du plan d'actions « 0 déchets plastique » 2022 / 2023

- **Changement climatique** : Engager un travail sur l'adaptation du territoire au dérèglement climatique … D'abord RDV-Conférence, convention interparc GREC

- **Mobilité ?**

Et maintenant ?

Nouvelles priorités à acter

- **Photovoltaïque :**
  - ✓ ***Au sol :***
    - ✓ Avis
    - ✓ Prise de relai par les EPCI (Cf Métropole, SCOT Ouest, SCOT CASA, SCOT CCAA) ?
    - ✓ Autour du poste source : projets existants uniquement ou place à un projet exemplaire ?
  - ✓ ***En toiture* :**
    - ✓ Accompagnement dans le cadre des avis (diffusion guide)
    - ✓ Pro-activité sur le solaire thermique ? Photovoltaïque
    - ✓ PEP2A ?
- **Révision de la stratégie énergétique > 2022-27 ?**
  - ✓ Actualiser les besoins EnR à produire par le territoire
  - ✓ En fonction des nouvelles stratégies « Territoires décarbonnés » nationales et régionales
  - ✓ Plan de charge 2022 ? Quels moyens ? A deployer pour la révision de la Charte ?

ECHANGES

- Compléments aux éléments proposés
- Questions/Réponses/

Merci de votre attention

Les Préalpes d'Azur

&

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur